



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles
5 route du miroir – Theil-sur-Vanne
89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE
Tél : 03 73 74 95 80
mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2018

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mille dix-huit et le 6 novembre à vingt heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 30 octobre 2018, s'est réunie sous la présidence de Bernard ROMIEUX à la salle des fêtes de Theil.

Sont présents : Bernard ROMIEUX, Bernard COQUILLE, Luc MAUDET, Francis HUVER, Magalie THEROUE, Gérard TERVILLE, Florent MIGNOT, Cyril CHARLES, Patrick MORCEL, Claudine LECLERC, Camille BRAULT, Louis BOUCHENY, Jérôme VINCENT, Sylvie MOSIMANN, Michelle MICHALKOVIC, Aline CLEMENT, Mireille GARNIER, Maryse BOURGEOIS, Nathalie COLIN, Guy LAMARRE, Marie-José MASSON.
Ludovic DUVEAU arrive à 20h 15 en cours de réunion.

Représentés : Céline LOISON représentée par Jérôme VINCENT, Lysiane LE GOFF représentée par Florent MIGNOT, Joël CRETTE représenté par Claudine LECLERC, Marie-Laure CABOURDIN représentée par Mireille GARNIER, Bernard DAVOUST représenté par Aline CLEMENT.

Absents : Cédric CORNAIRE, Bernard PERRIN-BONNET, Sébastien BARRE, Lionel LANGUILLAT.

21 conseillers présents en début de séance, 5 conseillers représentés, le quorum de 16 conseillers présents étant dépassé, l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Luc MAUDET

Ordre du jour

- **Election du secrétaire de séance ;**
- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 août 2018 ;**
- **Ecoles**
 - Numérisation dans les écoles ;
 - Participation des communes extérieures aux frais de transports scolaires ;
 - Cantine de Theil ;
 - Participation de la commune aux frais scolaires des écoles de : Cerisiers, Noé, Vaumort ;
- **Travaux divers**
 - MSAP ;
 - Centre village de Vareilles : choix de l'entreprise ;
 - Maison des associations ;
 - Micro-crèche : mode de gestion choix de l'architecte et MOe ;
- **Budgets**
 - Décisions modificatives ;
 - Affouages : tarifs ;
 - Reprise contrat EDF de l'église de Theil ;
 - Indemnités allouées au comptable ;
- **Adhésion à la coopérative "Forêt et bois de l'est" ; Vente de bois à la coopérative ;**
- **Personnel**
 - Création d'un poste d'adjoint administratif territorial et



- Création d'un poste d'adjoint d'animation
- Modification du temps de travail pour un adjoint d'animation
- **STEP de Theil**
 - Point info sur le contrat régie entretien Theil ;
 - Branchements (Décisions modificatives, Central Environnement, etc.) ;
 - Avancement du projet de la nouvelle STEP ;
- **Subvention aux associations**
 - Subvention à l'AMAPP pour acheter un réfrigérateur
 - Subvention au collège pour le voyage à Rome des enfants de 3ème
- **Ainés**
 - Noël ;
 - Cours d'informatique ;
 - Code de la route ;
 - Mutuelle communale ;
- **11 novembre**
- **Compétences de la CCVPO**
 - (Maintien des compétences de police, économique et commerce local à la commune) ;
 - Compétence eau et assainissement de la CCVPO au 1er janvier 2020 ;
 - Nouvelle rédaction des compétences de la CCVPO ;
- **Questions diverses**

Procès-verbal de la réunion du 22 août 2018

Le procès-verbal du 22 août 2018 est approuvé à l'unanimité.

ECOLES

Numérisation dans les écoles

Monsieur le Maire rappelle ce qui a déjà été fait dans les écoles :

- 10 tablettes données en à la classe de CM1-CM2 de Chigy
- 10 tablettes données à l'école d Theil
- 3 tablettes données à l'école maternelle de Theil

Il propose que la commune réponde à l'appel à projet Ecoles numériques innovantes et ruralité.

La subvention de l'État couvre 50% du coût global de « l'action » de l'école. Elle est plafonnée à 7 000 € (avec un minimum fixé à 2000 €).

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve ce projet. (21 présents, 5 représentés)

Bibliothèque dans les écoles

L'inspectrice d'académie propose une subvention pour développer les bibliothèques des écoles de Chigy et de Theil. La commune se charge, en contrepartie d'investir une somme de 10% du montant accordé en complément pour l'achat de livres.

Monsieur le Maire précise que ce projet a été abordé en Conseil d'Ecoles du RPI de Theil cet après-midi, que le conseil d'école a donné son accord mais qu'il souhaite que ce développement de la bibliothèque se fasse en partenariat avec Plaisir de Lire, l'association qui intervient déjà auprès des enfants de l'école.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord sur ce projet. (21 présents, 5 représentés)

Participation des communes extérieures au transport scolaire de midi (RPI de Theil)

Le conseil municipal, à l'unanimité (21 présents, 5 représentés) approuve la répartition des frais de transport scolaire selon le tableau ci après.



Commune	Nbre élèves	Prix/élève	Total
NOE	45	195.55 €	8 799.62 €
PONT SUR VANNE	16	195.55 €	3 128.75 €
VALLEES DE LA VANNE	18	195.55 €	3 519.85 €
VAUMORT	32	195.55 €	6 257.50 €
TOTAL	111	195.55 €	21 705.72 €

Participation de la commune aux frais scolaires 2017-2018 de Vaumort

Le conseil municipal, à l'unanimité (21 présents, 5 représentés) approuve la participation de la commune aux frais scolaires de Vaumort soit : 3 enfants x 578,76 € = 1 736,28 €

Participation de la commune aux frais scolaires 2017-2018 de Noé

Le conseil municipal, à l'unanimité (21 présents, 5 représentés) approuve la participation de la commune aux frais scolaires de Noé soit : 15 enfants x 409,04 € = 6 135,60 €

Participation de la commune aux frais scolaires 2018-2019 de Cerisiers

Le conseil municipal, à l'unanimité (21 présents, 5 représentés) approuve la participation de la commune aux frais scolaires de Cerisiers soit : 7 enfants x 1 000 € = 7 000 €

Cantine de Theil

Monsieur le Maire indique que les normes de sécurité dans la salle des fêtes de Theil sont de 102 places assises. Actuellement le nombre d'enfants accueillis fluctue entre 80 et 106 enfants. Après avoir fait le tour des solutions possibles avec la Sous-Préfecture, compte tenu du fait que les enfants arrivent en horaires décalés, il a décidé, si le nombre de 102 enfants est dépassé, de faire sortir les premiers enfants dès qu'ils auront fini de manger et de les faire jouer dans la cour de récréation s'il fait beau, ou de les garder dans les locaux du centre de loisirs en cas de pluie. Cela nécessitera évidemment un encadrement supplémentaire. Nous sommes prévenus 24 heures à l'avance du nombre d'enfants.

Dans le cas du repas de Noël (ou cas similaires) ne seront acceptés que les enfants habituellement inscrits à la cantine.

Arrivée de Ludovic DUVEAU à 20h 15 l'unanimité est désormais constituée de 22 conseillers présents et 5 représentés.

Maison de Service au Public

Monsieur le Maire rappelle notre projet :

- Une MSAP à Theil
- Ouverture obligatoire 24 heures par semaine
- Principe d'une MSAP décentralisée
- Décentralisation : permanence 1 fois par semaine à Vareilles et à Chigy
- Possibilité de mettre le service à disposition d'autres communes
- Déménagement de l'agence postale à côté de la mairie 5 route du miroir (accès handicapés)

Une convention cadre a été signée par cinq partenaires

[La Poste](#) l'agence postale entre dans la MSAP

[La Caisse Nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés](#) (Assurance Maladie)

[La Caisse Nationale des Allocations Familiales](#) (CNAF)

[La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole](#) (MSA)

[Pôle emploi](#)

Elle est en cours de validation à la préfecture



Cette MSAP sera aussi

- le point d'accueil de la mutuelle communale
- le lieu où on trouvera un ordinateur à disposition

Le planning est le suivant : Fermeture de l'agence postale actuelle : samedi 24 novembre à 12 heures

Réouverture de l'agence postale au 5 route du Miroir : mardi 4 décembre à 9h 15

Ouverture de la MSAP : janvier 2019

Le coût de l'investissement est de 21 393 € (y compris Main d'œuvre), la Poste fournit les meubles de La Poste et prend à sa charge 50% des aménagements de la partie « Poste » hors M.O

Une demande de DETR est en cours à la sous-préfecture pour la partie MSAP

Le coût du fonctionnement est estimé à 37 925 € par an. Une fois déduit la participation de La Poste, 25% des frais de fonctionnement suite à une convention avec la FNADT et 25% des frais de fonctionnement suite à une convention inter opérateur il resterait à la charge de la commune environ 10 000 €.

Monsieur le Maire rappelle notre vision de la ruralité.

- Lorsque nous avons créé la commune nouvelle deux des attentes de la population étaient le maintien des services publics et les services aux personnes âgées.
- Les commerces disparaissent. Cela est dû essentiellement à un nouveau mode de consommation (grandes surfaces, congélateur, achat par internet).
- Les services publics disparaissent et sont remplacés par des accès internet qui excluent toute une catégorie de personnes non initiées au numérique.
- Nous devons donc inventer d'autres moyens pour animer nos villages : écoles, micro-crèche, associations, Maison de Services au Public....
- Nous devons aller vers les habitants et non les mettre sur les routes pour des déplacements chronophages avec des coûts de transport toujours en hausse (sans parler de l'empreinte carbone)
- La MSAP de Theil accueillera tous habitants du bassin de vie, mais pourra se déplacer, à la demande des autres communes dans leur mairie ou autres lieux de réunion.
- La commune s'engage dans la lutte contre la fracture numérique :
 - En organisant des cours d'informatique pour des débutants ou des cours de perfectionnement.
 - En développant un programme numérique à destination des enfants dans les écoles
 - En mettant un ordinateur et une connexion internet à disposition des habitants dans la MSAP
 - En mettant du personnel à disposition des habitants pour les aider dans leurs démarches internet
 - En mettant du personnel à disposition des habitants pour les aider dans leurs démarches administratives
 - En développant le WIFI sur la commune

Chaussées et trottoirs rue de l'Eglise à Vareilles

Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Les propositions ont été dépouillées par la Maître d'Œuvre URBAN INGENIERIE :

- COLAS 114 000 € HT
- EUROVIA : 139 650,74 € HT



- ICAUNAISSSE DE TRAVAUX PUBLICS : 140 000 € HT
- EIFFAGE : 147 204,88 € HT

Meilleure offre technique : COLAS.

Le conseil municipal à l'unanimité choisit l'entreprise Colas pour effectuer les travaux. Ceux-ci seront exécutés dans le courant du 1^{er} trimestre 2019.

Ils devraient être financés de la façon suivante :

- Travaux : 114 000 € HT
- Convention signée avec le département pour la chaussée : -15 652 €
- Subvention DETR accordée : - 4795 €
- Subventions amendes de police demandées : -12 627 €
- Reste à la charge de la commune : 80 926 €

Maison des associations de Varelles

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancée des travaux de la maison des associations :

- Les travaux sont estimés à 85 408 €
- Subvention DETR 2018 accordée : 34 163 €
- Subvention DSIL accordée : 25 622 €
- Total subvention : 59 7896 € (70%)
- Part commune : 25 622 € (30%)

Les consultations des entreprises sont en cours. Le choix des entreprises sera effectué avant la fin de l'année.

Une réunion des associations se tiendra courant novembre pour définir le projet

Micro-crèche de Chigy

La CAF et la PMI ont souhaité une mutualisation avec la micro-crèche de Villeneuve l'Archevêque. Ces services constatent un très grand déficit de solutions de garde d'enfants en bas âge sur le territoire et considèrent que seul une politique globale peut être efficace. Cela implique :

- Un seul projet éducatif
- Une seule association gérant les deux micro-crèches
- Un seul directeur
- Une seule équipe
- Un seul tableau de critères d'accueil des enfants

Pour la micro-crèche de Chigy l'investissement est le suivant :

- Coût estimé des travaux : 280 000 €
- Subvention CAF estimée : 134 000 €
- Subvention DETR 2019 possible : $30\% \times 280\ 000 = 84\ 000\ €$
- Subvention région $30\% \times 280\ 000\ € = 84\ 000\ €$
- Total subvention plafonnée à $80\% \times 280\ 000\ € = 224\ 000\ €$
- Part commune : 56 000 €
- Permis de Construire en cours
-

Choix du MOE (Maitre d'Œuvre d'Exécution). Le conseil municipal à l'unanimité approuve le choix de Etude d'Architecture & d'Urbanisme pour un montant 24 640 € HT (8,8 % du montant estimé du marché)

Décisions modificatives :

Luc Maudet, maire adjoint chargé du budget présente les décisions modificatives à prendre



Budget de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
06/11/201	6411-	Personnel titulaire	5 400.00	06/11/2018	6419-	Remboursements	5 000.00
06/11/201	65738-	Subv. fonct. Autres	1 000.00	06/11/2018	6459-	Rembourst charges SS et	400.00
06/11/201	6574-	Subv. fonct. Associat°,	3 000.00	06/11/2018	74748-	Participat° Autres	4 000.00
Total Dépenses			9 400.00	Total Recettes			9 400.00

Budget d'investissement

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
06/11/201	2031-000	Frais d'études	32 500.00	06/11/2018	10222-00	FCTVA	7 000.00
06/11/201	21316-000	Equipements du cimetière	4 000.00	06/11/2018	10226-00	Taxe d'aménagement	1 000.00
06/11/201	21568-000	Autres matériels,	1 400.00	06/11/2018	1321-000	Subv. non transf. Etat,	33 000.00
06/11/201	2158-000	Autres installat°, matériel	19 500.00	06/11/2018	1341-000	D.E.T.R. non transférable	17 500.00
06/11/201	2188-000	Autres immobilisations	12 000.00	06/11/2018	1342-000	Amendes de police non	4 000.00
06/11/201	2183-000	Matériel de bureau et	10 000.00	06/11/2018	13258-000	Subv. non transf. Autres	28 000.00
/ /	-		0.00	06/11/2018	1641-000	Emprunts en euros	-11 100.00
Total Dépenses			79 400.00	Total Recettes			79 400.00

Affouage de Vareilles ;

Une partie de la parcelle 6 du bois communal de Vareilles va être donnée en affouages.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de fixer le prix à 4 € le stère. Il décide de choisir comme garants : Louis Boucheny, Joël Cretté et Francis Huver

Reprise du contrat EDF de l'église de Theil

Monsieur le Maire fait part de la demande de la paroisse Saint Ebbon que la commune prenne en charge le contrat EDF de l'église comme à Chigy et à Vareilles. Ce contrat s'est élevé à 108,37 € par an en 2017-2018. Compte du fait que l'antenne WIFI alimentant les mairies de Vareilles et de Chigy est branchée sur ce compteur, Le conseil municipal à l'unanimité décide de prendre à sa charge le contrat EDF.

Indemnité allouée au comptable du Trésor Public

Le conseil municipal, à l'unanimité reconduit le taux de 50%, voté en 2016, pour l'indemnité allouée au comptable du Trésor.

Adhésion à la coopérative « forêt et bois de l'est »

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer à la coopérative « Forêt et bois de l'est » et décide de vendre le bois de la parcelle ainsi que les arbres bordants la rivière à la coopérative. Compte tenu de l'engagement de propriétaires de la commune et des conditions favorables d'exploitation, cette proposition a retenu l'attention de tous après plusieurs tentatives infructueuses pour procéder à ces coupes.

L'adhésion permet de bénéficier d'un appui technique et administratif pour la replantation (dossier de subvention, choix des essences...)



Personnel

Le conseil municipal à l'unanimité accepte :

- La création d'un poste adjoint administratif territorial pour accroissement temporaire d'activité pour la MSAP
- La création d'un poste adjoint animation territorial pour accroissement temporaire d'activité (centre de loisirs, cantine, garderie de Theil)
- La modification du temps de travail pour un adjoint d'animation à temps non complet (de 3h 92 à 15h 75 par semaine). Cet agent est déjà rémunéré pour ce temps de travail en heures complémentaires.

STation d'ÉPuration de Theil-sur-Vanne :

Contrat de Central Environnement

Suite à une erreur, il convient de modifier le contrat de Central Environnement pour la maîtrise d'œuvre de réparation des branchements d'assainissement de Theil. Le nouveau montant est déterminé comme suit :

Montant initialement voté : 2 744 €

Rajouter convention : 320 €

Rajouter AMO essai : 925 €

Soit montant total de : 3 989 € HT et 4 786,80 € TTC

Le conseil municipal adopte ce nouveau montant à l'unanimité.

Avancement du projet

Le projet est en cours d'élaboration. La maîtrise d'œuvre rencontre le problème de diagnostiquer si la zone de construction est une zone humide ou pas. Compte tenu de la sécheresse de cet été il faudra attendre le printemps 2019 pour confirmer l'absence de zone humide. Si le terrain n'est pas classé zone humide la consultation sera lancée en l'état en avril 2019 sinon le projet devra être amendé.

Remise taxe d'assainissement pour consommation disproportionnée d'eau.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de faire une remise exceptionnelle de la part eau assainie sur les consommations disproportionnée d'eau suite à une rupture de canalisation après le compteur, et sur présentation de la facture des travaux de réparation effectués. Cette surconsommation d'eau est absorbée par le terrain et n'est donc pas traitée dans la station d'épuration. La commune prendra contact avec le délégataire la SAUR pour déterminer la quantité réelle à facturer et charge le maire de liquider ces situations.

Subventions aux associations ;

AMAPP

Le conseil municipal par 25 voix pour et deux personnes qui ne participent pas au vote, accorde une subvention de 300 € à l'AMAPP pour l'achat d'un réfrigérateur.

Collège Gaston Ramon

Monsieur le Maire fait état d'une demande de subvention des élèves de 3^{ème} du collège Gaston Ramon pour un voyage scolaire en Italie du 10 au 15 mars 2019. (Florence et Rome). Ce voyage coûte 360 € par enfant et 13 enfants de la commune sont concernés. Le conseil municipal par 26 voix pour et une abstention accorde une subvention de 100 € par enfant soit 1 300 € au total.



AINES

Cadeau de Noël

Compte tenu des divergences dans le débat entre conseillers municipaux, une commission municipale se réunira le lundi 12 novembre à 20 heures à Chigy sous la présidence du maire.

Sont membres de cette commission : Céline LOISON, Luc MAUDET, Patrick MORCEL, Sylvie MOSIMANN, Maryse BOURGEOIS, Guy LAMARRE, Francis HUVER, Marie-José MASSON

Informatique

Des cours d'informatique sont donnés aux aînés sur la commune. Cette activité est entièrement financée par le conseil départemental (2 240 €). Les cours auront lieu du 9 novembre 2018 au 25 janvier 2019. Sont prévus

- 9 cours de 2 heures pour les débutants
- 9 cours de 2 heures pour les personnes qui cherchent à se perfectionner. (excel, word, skype, réseaux sociaux.....)
- 3 tablettes basiques seront mises, sur place, à la disposition des personnes qui n'ont ni tablettes ni ordinateur.

Nous avons 32 inscriptions dont 18 débutants. 1/3 seulement habitent la commune, les autres des communes périphériques. En fonction des résultats nous redemanderons des crédits pour l'année 2019 au Conseil Départemental.

Code de la route

Une réunion de révision du code de la route « ludique » pour les seniors sera organisée en partenariat avec GROUPAMA le vendredi 25 janvier. Une confirmation de la date sera faite début janvier.

Mutuelle communale

Initiée au départ par la commune des Vallées-de-la-Vanne, elle est devenue en réalité mutuelle intercommunale avec Les Clérimois, Villeneuve l'Archevêque et Arces-Dilo.

La commission a décidé de travailler avec « **Mutuelle de santé de l'Yonne** » qui gère déjà la mutuelle santé –Cœur-de-Puisaye.

Cette mutuelle va s'appuyer sur une association intégrée dans l'association PSAVPO qui récupèrera ainsi 1% des cotisations pour développer la politique de santé sur la CCVPO. La PSAVPO est l'association des professionnels de santé de la CCVPO.

Luc Maudet, président de la Communauté de Communes, explique la conception de la politique globale de santé sur le territoire définie par la PSAVPO et l'articulation avec la mutuelle.

La mutuelle sera lancée début janvier 2019. Des réunions d'information, des brochures seront distribuées, une permanence sera assurée à la MSAP de Theil En attendant, il est possible de consulter les tarifs et les conditions sur le site : <https://mutuelle-sante-yonne.fr> . Il est possible d'adhérer dès maintenant.

Commémoration du 11 Novembre

Le programme des manifestations est le suivant

- 10 heures : Cimetière de Theil dépose de fleurs sur les tombes des soldats morts pour la France.
- 10 heures 30 : Cérémonie au Monument aux Morts de Theil-sur-Vanne.
- 11 heures : Les cloches des trois villages sonneront pendant 11 minutes.
- 11 heures : Cimetière de Chigy dépose de fleurs sur les tombes des soldats morts pour la France. Cérémonie au Monument aux Morts.
- 11 heures 30 : Cimetière de Vareilles dépose de fleurs sur les tombes des soldats morts pour la France.



- 12 heures Cérémonie au Monument aux Morts de Vareilles.
- Visite de l'exposition de Créartis et de Plaisir de Lire à la Salle des fêtes de Vareilles.
- Vin d'honneur.

Compétences de la CCVPO

Le conseil municipal à l'unanimité,

- Demande la modification de la rédaction des compétences de la CCVPO pour le maintien des pouvoirs de police au maire, (habitat, gens du voyage et voirie.
- Demande que l'intérêt communautaire soit rédigé pour que les compétences économiques de commerce local soient laissées aux communes (boulangerie, boucherie, charcuterie, bar, restaurant....) Il existe beaucoup d'investissements communaux pour ces commerces locaux
- Demande que la compétence eau et assainissement soit transférée à la CCVPO au 1^{er} janvier 2020
- Demande une nouvelle rédaction des compétences de la CCVPO conformes à ces décisions
- Accepte la charte établie avec la CCVPO

Monsieur le Maire précise que le Contrat Régie-entretien de la STEP de Theil devra être repris si la compétence assainissement n'est pas transférée à la CCVPO le 1^{er} janvier 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Balayage de la commune

Cinq demandes de prix ont été faites pour assurer le balayage des caniveaux de la commune sur les 3 villages historiques.

Monsieur le Maire indique qu'il n'a reçu qu'une seule réponse : PREJAM pour 600 € HT par passage. Les conseillers municipaux demandent que cela soit fait selon les besoins.

Vergers de sauvegarde

Le coût de la 2^{ème} tranche est estimé à 8 776 € (haie mellifère + 30 arbres). Nous sommes en attente de la confirmation de subvention de 6 143 € du conseil régional.

Une réunion du choix des arbres avec les Croqueurs de Pommes samedi 17 novembre à 14h 30 mairie de Vareilles

Projet de méthanisation

Un projet de méthanisation est en cours d'étude par les agriculteurs bio de la région. Le lieu se situerait entre Vareilles et Theil. Il s'agit pour les agriculteurs de traiter tous leurs déchets du territoire. Aucun apport extérieur n'est prévu.

Ce projet consiste donc à transformer les résidus en gaz qui seraient injectés dans le réseau de GRDF (Gaz de France). Pour cela il sera nécessaire de passer une canalisation de gaz à partir de Malay-le-Petit qui traversera Theil et pourra alimenter les riverains.

Information sur la maison des aidants

Il existe un projet associatif qui vise à créer une maison des aidants sur la commune. L'association aura pour but d'accueillir les personnes dépendantes pendant ½ journée ou 1 journée dans un lieu dédié pour leur permettre de s'ouvrir dans un autre milieu que le milieu familial et pour soulager les aidants dans leur vie de tous les jours.

L'UNA et l'ADMR sont parties prenantes de la réflexion. La Fondation de France devrait aussi être dans le montage financier. Le lieu choisi pour le projet est situé rue de l'Eglise à Vareilles. Ce n'est donc pas un projet communal. Il contribuera cependant à notre vision de la vie de nos villages dans la ruralité.

La réunion est levée à 23 heures.